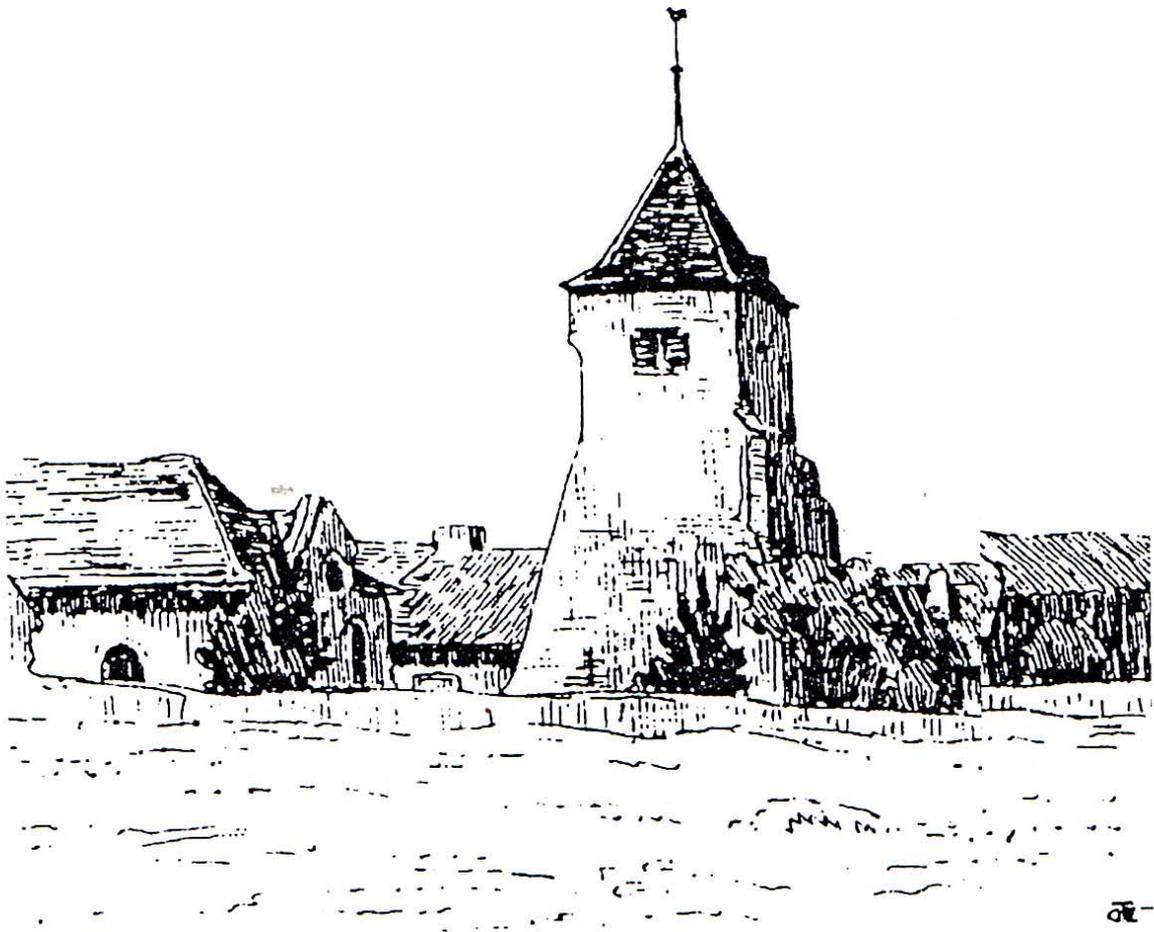


AUGUSTE PIGUET

ÉTAPES D'UNE COLONISATION

Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600



ÉDITIONS LE PÈLERIN

AUGUSTE PIGUET

ÉTAPES D'UNE COLONISATION

Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600

texte des huit cahiers du manuscrit B 26
déposé aux Archives cantonales vaudoises

bibliographie, notes, index annexes et croquis

par

JEAN-LUC AUBERT

ÉDITIONS LE PÈLERIN

2000

PRÉFACE

Le travail du professeur Piguet sur les vestiges de l'ancienne abbaye du lac de Joux est d'intérêt. Malheureusement, à l'époque déjà de sa rédaction, dans les années trente, l'histoire ancienne ne remuait pas les foules. De plus les problèmes financiers assurément liés à la publication d'une telle étude firent que celui-ci ne vit jamais le jour. Heureusement le manuscrit fut, comme tant d'autres documents d'une inestimable valeur de notre historien local, déposé aux Archives cantonales, où il est consultable.

Le travail de mise à jour de ce manuscrit par M. Jean-Luc Aubert de Genève, avec au passage l'impression «façon Dupuis» très sympathique, est d'importance. Que d'heures passées à taper un texte difficile d'accès, à corriger, à reprendre les dessins esquissés parfois de manière sommaire dans le manuscrit, afin de donner une œuvre d'une parfaite lisibilité ! A l'heure où les écrits d'Auguste Piguet, non pas ne sombrent totalement dans l'oubli, mais connaissent une éclipse certaine, leur haute valeur ne saurait toutefois être remise en question. La parution de cette «Étapes d'une colonisation» tient du miracle.

Faut-il parler de bâtiments alors même que ceux-ci, pour l'essentiel, ont disparu dans l'incendie de 1966 qui ravagea une part importante du village de L'Abbaye ? - Faut-il tenter de reconstituer par le texte, par l'imagination aussi, un antique monastère dont il ne reste plus qu'un minimum de traces, et sur place et dans la mémoire populaire ? - Pourquoi pas ? - On s'occupe des hommes disparus dont certains, riches d'une vie particulière, on retrace le passé, ne saurait-il en être de même pour nos anciennes pierres ou demeures ?

L'abbaye du lac de Joux mérite que sa bibliographie s'enrichisse. La présence de religieux pendant plus de quatre siècles sur les bords de nos lacs doit impérativement laisser des traces écrites, pour notre plus grande édification.

Enfin, on aura vu et admiré à l'église de L'Abbaye, où par ailleurs elle se trouve encore, la maquette du D^r Convert sur cette même abbaye du lac de Joux. On aura sincèrement cru que tel se présentait le vénérable couvent, hérissé de tours nombreuses. Cette représentation n'était pourtant là, aux dires même de l'auteur, si minutieusement, si génialement créée, que pour donner l'arrière-plan d'un film consacré à nos Prémontrés. Et si elle offre certes quelques éléments authentiques du monastère, le reste est en rajout, par souci d'ambiance, par goût de l'esthétique. L'étude du professeur Piguet ne sera donc pas de trop pour revenir à une conception plus simple et plus authentique d'un ensemble architectural que l'on eût pas dû jeter aux orties avec une telle légèreté au lendemain de l'incendie de 1966, pressé qu'on était de dégager ce qui est devenu le centre nu du village, avec naturellement, c'était conception d'époque, ... force places de parc !

Les Charbonnières, le 14 août 2000



Rémy Rochat

AVANT-PROPOS

Le présent texte d'Auguste Piguet date de 1932¹. Il n'a jamais fait, à notre connaissance du moins, l'objet d'une publication, et ceci probablement délibérément. Nous allons essayer de retracer brièvement l'histoire de ce manuscrit.

En 1932, le professeur Piguet a 57 ans. Dans le domaine purement historique, il n'a publié que de brefs articles dans la Feuille d'Avis. Il n'a vraisemblablement pas encore commencé à mettre en chantier ses ouvrages majeurs sur l'histoire combière, savoir l'histoire du Lieu publié en 1946, et les trois volumes sur l'histoire du Chenit publiés de 1947 à 1952. Il rédige probablement en parallèle son importante étude sur l'hôpital de L'Orient qui paraîtra en 1933-1934 dans la même Feuille d'Avis.

Nous le savons par ses notes, les communes combières lui ont ces années prêté certains documents tirés de leurs archives, dont les fameux *Livres des Reconnaissances (ou Terriers)*, afin qu'il puisse à loisir les consulter dans la tranquillité de son domicile de Derrière-la-Côte. Une telle masse de renseignements, on s'en serait douté, va aiguillonner la curiosité de cet infatigable chercheur. Il forme alors probablement le projet de réécrire entièrement l'histoire de La Vallée, puisque ni le juge Nicole, ni Frédéric de Gingins-La-Sarra, ni même Lucien Reymond n'ont eu accès à ces fameux documents. Et c'est naturellement vers la plus ancienne des institutions combières qu'il se tourne en premier : l'abbaye du lac de Joux, fondée en 1140.

Que se passe-t-il ensuite ? – Je serai tenté de croire qu'Auguste Piguet va laisser reposer quelque temps son manuscrit, soit qu'il ne juge plus utile de le retravailler, soit que d'autres activités l'appellent, et l'homme assurément n'en manque pas !

¹ Nous le savons par une indication portée par l'auteur lui-même (page 123 de cette édition).

L'année 1946 voit se dérouler les festivités du 550^e anniversaire de la première mention documentaire du Lieu. Le syndic Alphonse Rochat et la municipalité lui commandent une étude sur l'histoire du territoire et de la commune. Auguste Piguet l'a prévue en trois parties. La première (*des origines à 1536*) verra le jour en 1947 aux éditions Dupuis. La seconde (*1536-1646*) restera à l'état de manuscrit jusqu'à ce que M. Rémy Rochat la tire de son injuste oubli en la publiant de 1978 à 1982. La troisième enfin, qui devait couvrir la période courant de 1646 au XX^e siècle, ne verra simplement jamais le jour.

Les années suivantes et jusqu'en 1952, Auguste Piguet va enchaîner les publications d'histoire combière : *Le territoire du Chenit et la naissance de cette commune*, chez Dupuis en 1947 ; *L'An 1798 au Chenit* dans la Feuille d'Avis en 1948 ; *La commune du Chenit de 1646 à 1701* toujours chez Dupuis, en 1952, pour ne citer que les principales.

Le plan qu'il avait échafaudé en 1932 n'a alors plus sa raison d'être : bon nombre de chapitres qu'il avait prévus dans ces années-là ont été, par la force des choses, déjà traités dans les textes qu'il vient de publier, Le Lieu formant la seule et unique commune de La Vallée jusqu'en 1571.

En 1951, à l'occasion de travaux effectués à L'Abbaye, Auguste Piguet reprend en gros son manuscrit, mais il juge probablement inopportun de publier un texte incomplet et le laisse dormir dans ses tiroirs. C'est du moins ce que je suppose, mais encore faudrait-il pouvoir confirmer ces hypothèses.

Charles-Edouard Rochat, dans la préface de son ouvrage sur le 400^e anniversaire de la commune de L'Abbaye (Ed. Rencontre 1971), vient timidement à notre secours :

«Je remercie également (...) M^{me} Golay-Piguet, fille du professeur Auguste Piguet (...) qui nous a confié les manuscrits de son père. M Piguet a fait de longues et minutieuses recherches, tant dans les archives que sur le terrain, pour reconstituer les édifices conventuels. Ce travail n'a pas été publié ; il est probable qu'il ne le sera pas, car l'incendie de 1966 a fait disparaître les points de repère sur lesquels était centré l'essentiel de cette étude importante».

Nous supposons que c'est ce manuscrit que M. Charles-Edouard Rochat a eu entre les mains, bien que la bibliographie de son ouvrage donne comme référence un énigmatique : «*Abbatia Lacus jurensis (ma-*

nuscrits)». Sous ce titre exact, nous n'avons retrouvé aucun manuscrit correspondant dans le fonds Auguste Piguet des ACV.

*
* *

Le manuscrit lui-même, déposé aux Archives cantonales sous la cote P Auguste Piguet B26, se compose de 8 cahiers d'écolier que notre historien local affectionnait. Détails amusants, certains portent encore l'étiquette et le prix des grands magasins «Innovation» à Lausanne, d'autres sont des cahiers peu utilisés et récupérés, on y voit encore des pages remplies de devoirs scolaires au verso des notes de l'auteur. Les cahiers n° 3 à 8 constituent le premier jet de ce texte et sont copieusement raturés, surchargés, retouchés, certaines pages sont volontairement collées entre elles, d'autres comportent des rajouts sur toutes sortes de papiers de toutes sortes de formats (verso de factures, de correspondances, pages de calendriers, etc.). Les cahiers n° 1 et 2 forment en revanche un essai de mise au net des précédents. Il faut leur ajouter les notes de travail prises dans de petits carnets épars (abbayes A114-115, études monastiques A148-163 notamment). De nombreux renvois notés au crayon rouge dans la marge du texte y font référence. S'agissant de notes personnelles de travail, celles-ci n'ont, dans leur grande majorité, pas été reproduites ici, d'autant qu'elles sont souvent vraiment très... personnelles : «*cahier bleu p. 30*», par exemple, alors que sept cahiers sur huit sont bleus !

Concernant le *titre de cet ouvrage*, il est évident que «*Étapes d'une colonisation*» choisi par Auguste Piguet ne correspond que très partiellement à son contenu. Prévu comme une vaste fresque historique, celui-ci se réduit à la description de l'abbaye du lac de Joux, les modestes chapitres II à IV exceptés. On aurait pu l'appeler simplement : «*L'abbaye du lac de Joux*» ou reprendre le titre du chapitre «*Le monastère vers 1489*». La première solution me paraissait par trop vague et de surcroît déjà utilisée, la seconde trop peu explicite et trop restrictive. Après bien des hésitations, je me suis donc résolu à laisser le titre en l'état, tel qu'Auguste Piguet l'avait énoncé, d'autant qu'à aucun moment, celui-ci ne manifeste le désir de voir ce titre modifié. Dans d'autres manuscrits d'Auguste Piguet que j'ai pu consulter aux Archives cantonales, il est

souvent fait référence à ce texte et toujours exclusivement sous cette dénomination.

*
* *

Conventions typographiques

Apparaissent en italique

1. Les mots ou les phrases soulignés par l'auteur.
2. Les tournures anciennes et les mots locaux dont Auguste Piguet usait abondamment.
3. Les citations de sources.
4. *Dans les notes*, les compléments d'information et les rajouts à l'édition (soit mes notes personnelles). Les notes originales, de la main d'Auguste Piguet, apparaissent en caractères normaux.
5. Dans bibliographie (p. 221) : les notices en italique concernent des documents qui n'ont pas été nommément cités par l'auteur : soit qu'il ait omis de le faire, soit qu'il s'agisse d'ouvrages postérieurs à 1951, puisque nous supposons qu'à partir de cette date, celui-ci n'a plus retouché ce texte.

Phrases ou notes biffées par l'auteur

Elles ne devraient normalement pas apparaître dans une publication de ce type. Néanmoins, je le confesse, je n'ai pas respecté à la lettre la volonté d'Auguste Piguet et j'ai retranscrit certaines parties raturées. Elles apparaissent simplement sous une forme biffée et dans les notes. On pourra ainsi suivre le cheminement de sa pensée et son patient travail. Il va de soi que les ratures concernant une phrase remaniée ou déplacée et ne présentant aucun intérêt historique, n'ont, elles, pas été restituées.

Croquis, dessins

Ils ont tous été entièrement «scannés» puis fidèlement redessinés à l'échelle pour pouvoir figurer dans cette édition. On a restitué ça et là

des originaux en fac-similé, ainsi que quelques pages du manuscrit, pour l'information générale.

*
* *

Ne nous le cachons pas, le texte qui suit n'est pas d'une lecture aisée. Auguste Piguet y mène un travail d'archéologue, comme il l'a fait pour le couvent du Lieu¹. Décrire des bâtiments, leur forme, leur orientation, n'est déjà pas chose aisée pour des édifices existants, que dire alors lorsqu'il s'agit de vestiges souvent infimes, voire de pures conjectures ? Une image vaut mille mots, dit-on, mais malgré de très nombreux croquis laissés par notre professeur, le lecteur sera parfois dérouté par la complexité de certaines phrases. C'est là que se justifierait pleinement l'utilisation de l'image de synthèse, telle qu'elle a été utilisée pour la reconstitution virtuelle de l'ancienne abbaye de Cîteaux que nous avons eu l'occasion d'admirer. Si jamais un amateur était tenté par celle de l'abbaye du Lac de Joux... mais là, nous sommes dans le domaine du rêve, et il est souvent bon de rêver !

Jean-Luc Aubert, novembre 2000

¹ *TCL 19-28 et A. Piguet. - Quelques précisions sur le couvent du Lieu, 1994.*

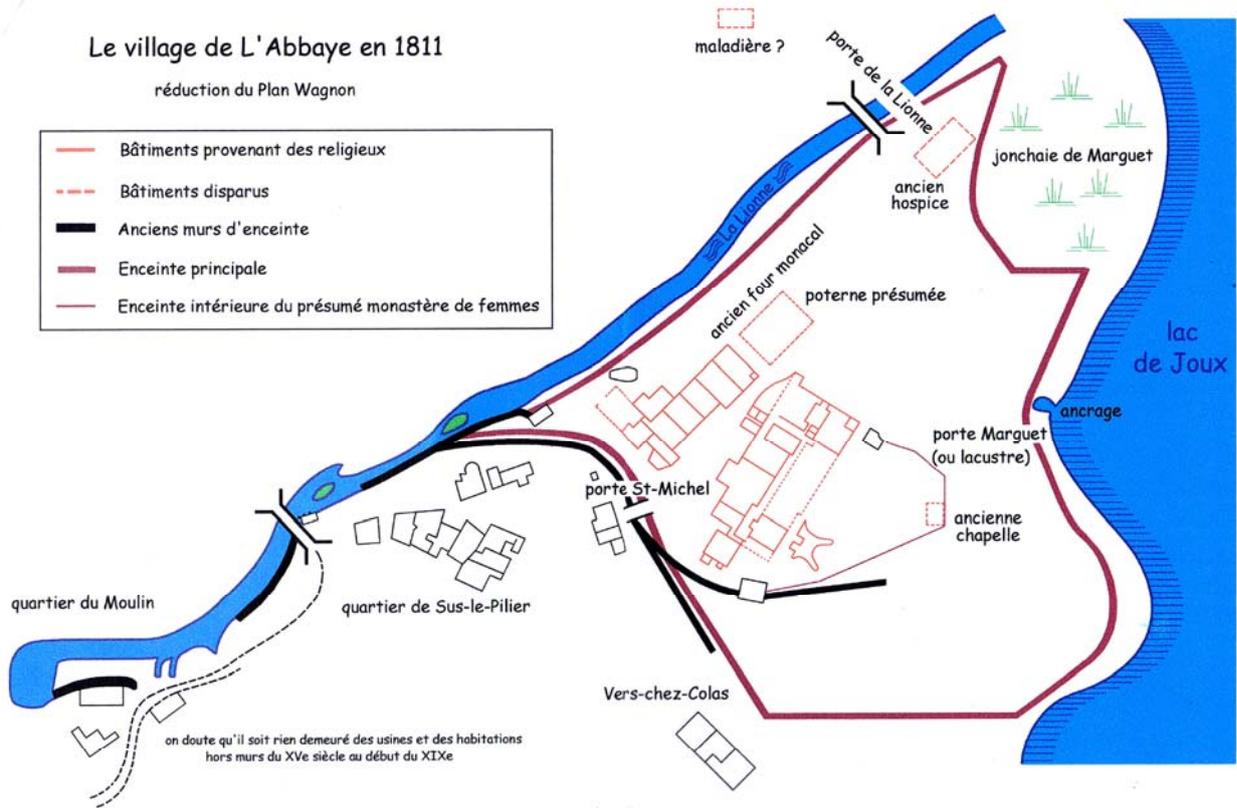


fig. 1 Le village de L'Abbaye en 1811
réduction du Plan Wagon